4E ÉDITION DE CRÉE TA BOÎTE, LE CONCOURS POUR ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'ENTREPRISE

La Communauté de communes lance la 4e édition de son concours à projet Crée ta boîte du 8 avril au 21 mai 2025.

Publié le 30 avril 2025

Concours organisé tous les deux ans par la Communauté de communes Millau Grands Causses, "Créé ta boîte" a pour objectif de détecter les initiatives locales et d'encourager la création d'entreprises. La Maison des Entreprises (MDE) accompagne donc les entrepreneurs et porteurs de projets dans leurs démarches.

Qui peut candidater ?

- Les porteurs de projet n'ayant pas constitué leurs entreprises
- Les entrepreneurs dont l'entreprise est constituée depuis moins de 3 ans.

Comment candidater ?

Remplissez et retournez le dossier de candidature entre le 8 avril et le 21 mai 2025. Les candidats retenus devront défendre leur idée devant un jury composée de techniciens de la Communauté de communes, d'élus et de partenaires du monde de l'entreprise.

- Dossier de candidature
- Réglement

Les prix à gagner

Le concours "Crée ta boîte" récompense trois lauréats :

- 1er prix « Création / développement » : 2500 € + 1 an d'hébergement à la MDE (hors charges)
- 2ème prix « Émergence » : 2000 € + 1 an d'hébergement à la MDE (hors charges)
- 3ème prix « Coup de cœur » : 1500 € + 1 an d'hébergement à la MDE (hors charges)

Les lauréats des précédentes éditions

2023

- Poppy concept
  , boutique en ligne dédiée à l'intimité féminine
- Optirumi
  , société de conseil vétérinaire et de suivi de troupeaux
- Lappara
  , maroquinerie au point scellier

2021

- Godilettes, chaussure en cuir
- Fumel 3D, création de maquette en 3D
- La Patte blanche, création de sacs pour longboard